

vreté et notre misère, pour prouver à Jésus-Christ notre gratitude, notre reconnaissance ; et alors le ciel s'ouvrira au-dessus de nous et les grâces choisies en descendront qui sont la paix, la charité, le bien universel. Et alors, nous jouirons sur la terre de la miséricorde infinie que la Providence qui nous aime nous envoie."

Eh bien ! voilà précisément le but auquel tend de toutes ses forces le "*Petit Messenger*." Procurer la gloire de Jésus-Hostie, le faire connaître et aimer, telle est toute son ambition. Et c'est pourquoi, l'acquisition d'un lecteur de plus, c'est pour lui, la conquête d'une âme à qui il reviendra chaque mois redire le nom de Jésus, ses douceurs, ses charmes, ses bontés et son amour dans l'Eucharistie.

Hélas ! est-il besoin de signaler combien ce mal des mauvaises lectures fait de ravage ? Les publications malsaines se multiplient, au grand détriment de la foi et de la moralité. A coup sûr, il n'est pas un de nos abonnés qui ne soit disposée à faire la guerre aux publications pernicieuses et à bon marché. Le moyen ? Un des plus efficaces, c'est de soutenir et de propager les bonnes publications, de les répandre, de les distribuer. Et quand elles joignent à la modicité du prix l'attrait de belles gravures, d'histoires touchantes, de pieuses pensées, de traits édifiants, il semble qu'il soit facile à une personne zélée de recruter des abonnés et des lecteurs.

N'est-ce pas le cas du "*Petit Messenger* " ? Faites donc de la propagande, chers abonnés, pour cette publication à laquelle vous êtes attachés. Ce sera vraiment faire de l'apostolat eucharistique, c'est-à-dire, comme le proclame notre Saint Père le Pape, le plus utile et le plus fructueux, car l'Eucharistie est le grand remède aux maux qui affligent l'Eglise et le secret de la victoire contre les puissances de l'enfer.

Avantages spirituels offerts à nos abonnés.

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 Messes par an, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un Service solennel, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.